

RETOURS DE L'ENQUÊTE SUR LE TÉLÉTRAVAIL AUPRÈS DES ADHÉRENTS DU MEDEF

Terrain : semaine du 15 février 2021

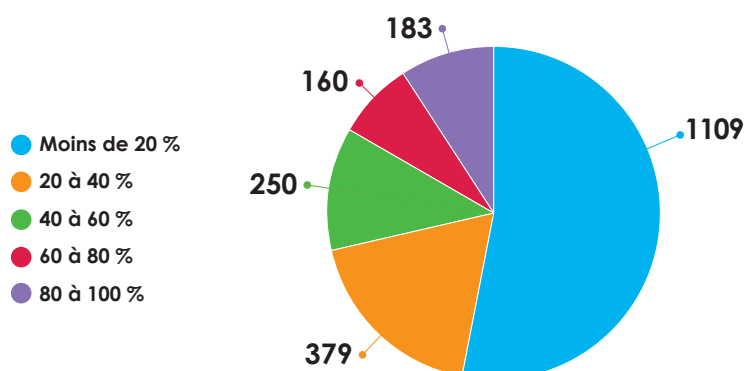
2094 réponses,

dont 79 % de TPE-PME, tout secteur représenté : majorité industrie (906) et services/conseils (184)

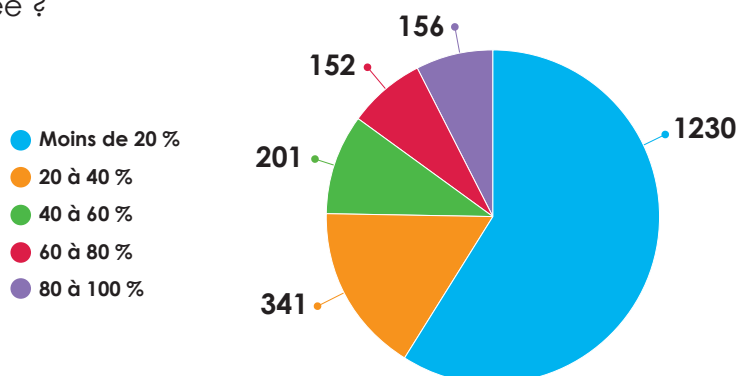
IL RESSORT DE CETTE ENQUÊTE QUE :

1. **Les entreprises continuent de jouer le jeu.** Lorsque qu'un poste est télétravaillable, il est télétravaillé.

> Quelle est la part des activités de votre entreprise que vous considérez comme télétravaillable ?

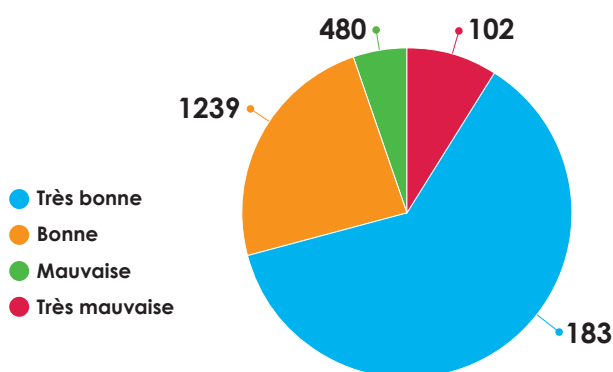


> Quelle est la part des activités de votre entreprise effectivement télétravaillées depuis le début de l'année ?



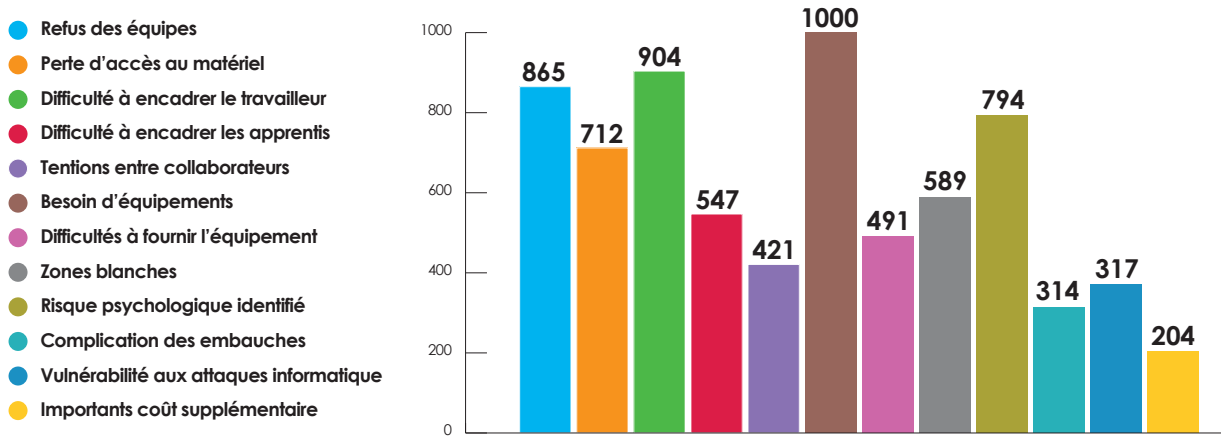
2. **Mais le télétravail « imposé » est de moins en moins accepté :** les chefs d'entreprises perçoivent une réticence de près d'un salarié sur trois, un chiffre en nette hausse depuis novembre (un salarié sur cinq).

> Quelle est votre appréciation de l'acceptation du télétravail imposé par vos équipes ?



3. **Pour cause, le télétravail, ce n'est pas si facile que ça !** : si les besoins en équipements souvent coûteux (48 %) et difficulté à manager à distance (43 %) sont toujours les deux principales conséquences soulevées par le télétravail, le refus des équipes de télétravailler, en nette hausse depuis trois mois (41 % contre seulement 16 % en novembre) et les risques psychologiques pour les salariés (38 % contre 32 % en novembre) sont également soulevés.

> Pour une activité télétravaillable a priori, quelles sont vos difficultés principales à mettre vos équipes en télétravail ?



4. Comme en novembre, le **télétravail est perçu comme un facteur de ralentissement de l'activité** pour 54 % des chefs d'entreprise (contre 60 % en novembre).

> Le télétravail pour votre entreprise est-il une organisation qui :

